



LE 12 OCTOBRE, CONTRE LA REPRESSION DE NOS COLLEGUES, TOUTES ET TOUS MOBILISÉ.E.S !

Le Rectorat de Poitiers sanctionne, avec acharnement, sans conseil de discipline, 3 collègues de Melle en les suspendant plus de 6 mois pour avoir simplement participé à des manifestations contre les réformes des retraites et du bac. Il n'y a aucun élément à charge. RIEN ! Les collègues sont sanctionnés pour l'exemple ! Simplement pris au hasard parce qu'ils exprimaient des revendications pour la défense de leur métier ! Une 4^{ème} collègue de Melle vient d'être convoquée aux prochaines CAPA disciplinaires des 12, 13, 14 et 16 octobre prochains, dans les mêmes conditions.

Le Rectorat de Bordeaux a adressé des courriers de menaces de sanction contre 9 collègues de Gironde pour avoir participé à des rassemblements devant des lycées lors de manifestations intersyndicales et interprofessionnelles contre ces mêmes réformes. Un collègue a été sanctionné sans conseil de discipline et sans dossier à charge en interrompant sa progression de carrière, avec le même acharnement arbitraire que le Rectorat de Poitiers !

Le Rectorat de Clermont-Ferrand a muté d'office, suite à un harcèlement managérial, une collègue pour avoir été porte-parole de collègues dénonçant le suicide d'un enseignant. **Le Rectorat de Lyon** a menacé de sanction une enseignante pour avoir simplement posé une banderole sur son balcon, critiquant les politiques sanitaires et le Pdt Macron. **Le Rectorat de Toulouse** a menacé une quinzaine de collègues pour avoir pénétré dans leur établissement lors des épreuves des E3C. **Le Rectorat de Nice** voulait engager des sanctions contre des collègues refusant d'organiser les E3C. **D'autres Rectorats** ont eu les mêmes actions, sans suite pour l'instant, mais les pressions restent.

Un collègue de Nice a été condamné à 6 mois de prison suite à sa participation à une manifestation.

De nombreux collègues du premier et du second degrés subissent sans cesse des pressions managériales dans la cadre de l'exercice du métier et comme représentant.es des personnels par exemple.

Aujourd'hui c'est eux, demain, ça sera VOUS, ça sera NOUS !

Nos supérieurs hiérarchiques reprochent tout simplement à nos collègues d'avoir participé à des manifestations remettant en cause les politiques de Blanquer et Macron qui instaurent, par la loi dite de « modernisation de la fonction publique », la suppression des commissions paritaires et des droits associés, et veulent faire exister un « devoir de réserve », qui n'apparaît nulle part dans le statut des fonctionnaires, par l'article 1 de la loi dite « école de la confiance », en créant un « devoir d'exemplarité ».

Quelle REGRESSION inacceptable ! Les fonctionnaires ne sont pas des moutons !

Tout travailleur.se a le droit et le devoir de s'exprimer !

Nous devons défendre nos libertés individuelles et collectives.

NON à la criminalisation de l'action syndicale et du mouvement social !

Face à l'arbitraire qui peut s'abattre sur chacun de nous, les organisations syndicales exigent l'abandon immédiat :

- des mesures et procédures disciplinaires contre nos camarades
- des menaces de sanctions contre des collègues de Bordeaux Lyon et Toulouse ;
- l'arrêt total de la répression contre toutes les personnes ayant participé aux actions du mouvement social et syndical partout ailleurs.

Ce gouvernement qui veut passer aujourd'hui toutes ses réformes en force, utilise la répression contre le mouvement social qui s'y oppose. Pourtant, les réformes de régression sociale qui dégradent nos conditions de travail et de vie, et les conséquences désastreuses de la réforme du bac pour les élèves et les familles, conjuguée à ParcoursSup, se mesurent déjà et vont fortement pénaliser les plus fragiles en instaurant une sélection sociale plus active.

A l'occasion des CAPA disciplinaires engagées contre les 4 de Melle, nos organisations syndicales appellent à venir manifester nombreuses et nombreux, en étant en grève, le 12 octobre à 13h devant la DSDEN à PAU.